

Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles

Centre de formation des Nouvelles-Technologies

75, rue Duquet
Sainte-Thérèse, (Québec) J7E 5R8

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du Centre de formation des Nouvelles-Technologies, tenue le mardi 18 décembre 2018 à 17 h au 75 rue Duquet à Sainte-Thérèse

Étaient présents :

M.	Jean Raymond Théorêt	Président CÉ Représentant des entreprises
Mme	Angie Sirois	Personnel professionnel
Mme	Carole Roussel	Personnel professionnel
Mme	Elaine Bourgeois	Personnel enseignant
Mme	Linda Lemieux	Personnel enseignant
Mme	Valérie Lauzon	Personnel enseignant
M.	Joël Morin	Personnel enseignant
Mme	Martine Lafrance	Personnel de soutien
Mme	Annie Tourangeau	Personnel de soutien
Mme	Chantal Laforest	Représentante des entreprises de la région
Mme	Marie-Noël Richer	Représentante du groupe socio-économique
Mme	Karolane Parent	Élève
Mme	Mélanie St-Laurent	Élève

Aussi présents :

Mme	Suzanne Handfield	Directrice
Mme	Brigitte Blouin	Directrice adjointe

Étaient absents:

M.	Patrick Lazarroni	Directeur adjoint
Mme	Manon Pagé	Gestionnaire administratif

Références

Résolutions

18-19 CE 2.1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Jean-Raymond Théorêt ouvre la séance du conseil d'établissement à 17 h 13 et constate qu'il y a quorum.

18-19 CE 2.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 18 DÉCEMBRE 2018 Résolution CE 18-19-07

Il est proposé par Mme Martine Lafrance d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour du 18 décembre 2018
3. Procès-verbal de la séance régulière du 13 novembre 2018
 - 3.1 Adoption
 - 3.2 Suivi
- ~~4. Budget révisé 2018-2019 – Pour information point reporté~~
- ~~5. Levées de fonds point annulé (voir juin 2018)~~
- ~~6. 4. Mesures dédiées et protégées émises par le MEES - 2018-2019 – Pour adoption~~
- ~~7. 5. Avancement des travaux du Projet éducatif du CFNT 2019-2022~~
- ~~8. 6. Affaires diverses~~
- ~~9. 7. Levée de l'assemblée~~

Adopté à l'unanimité

**18-19 CE 2.3 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU
13 NOVEMBRE 2018**

**2.3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 NOVEMBRE 2018
Résolution CE 18-19-08**

Il est proposé par Mme Élane Bourgeois d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 13 novembre 2018 tel que proposé.

Adopté à l'unanimité

2.3.2 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 13 NOVEMBRE 2018

Aucun suivi.

**18-19 CE 2.4 MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES ÉMISES PAR LE
MEES – 2018-2019 – Pour adoption
Résolution CE 18-19-09**

Le conseil d'établissement du Centre de formation des Nouvelles-Technologies confirme que la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, dans le cadre des mesures dédiées et protégées, a alloué au Centre de formation des Nouvelles-Technologies la somme totale de 38 845 \$ tel que présenté au tableau ci-joint. Ces sommes ont été allouées et versées au budget de l'établissement, et ce conformément aux fins prévues aux Règles budgétaires du MEES 2018-2019.

Il est proposé par Mme Linda Lemieux d'adopter les mesures dédiées et protégées émises par le MEES - 2018-2019 telles que proposées.

Adopté à l'unanimité

**18-19 CE 2.5 AVANCEMENT DES TRAVAUX DU PROJET ÉDUCATIF DU
CFNT 2019-2022**

Mme Suzanne Handfield précise les encadrements légaux de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)* plus particulièrement les articles 97.1., 97.2., 109, 110.10.

Par la suite, Mme Handfield présente l'analyse détaillée des données statistiques et des cueillettes d'information.

Mme Brigitte Blouin présente l'état des travaux du comité de pilotage, soit la mission, la vision ainsi que les valeurs propres au CFNT. Selon ces éléments prioritaires, Mme Blouin explique à l'aide d'un tableau détaillé les enjeux, les orientations et les objectifs qui seront discutés en janvier avec l'ensemble du personnel.

18-19 CE 2.6 AFFAIRES DIVERSES

2.6.1 En vertu des règles de régie interne, l'élément 3 de la page 6, Avis de convocation ainsi que le point 3.1. sont visés par l'intervention de deux membres du conseil. Ils se prononcent à l'effet que l'avis

de convocation et la documentation qui s'y rattachent ne sont pas toujours livrés en temps opportun.

Mme Handfield indique que dans la mesure du possible, la documentation est remise avant la séance. Il est à noter que cette demande sera considérée.

18-19 CE 2.7 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
Résolution CE 18-19-10

Il est proposé par Mme Linda Lemieux de lever la séance à 19 h 22.

Adopté à l'unanimité

Le président

La secrétaire

M. Jean Raymond Théorêt

Mme Annie Tourangeau